



# Règlement Yooni Moon Trail

## 1. Généralités :

Méribel Sport Montagne section du Club des Sports organise en partenariat avec Méribel Tourisme, le Samedi 1er février 2020 le Yooni Moon Trail. Cet événement est constitué de 2 courses : le 8 km et le 15 km. Les départs et les arrivées ont lieu sur le front de neige de Méribel Mottaret.

Le concurrent, du fait de son inscription et de sa participation, s'engage à respecter ce présent règlement ainsi que toutes les décisions ultérieures prises par le comité de course, relatives, notamment à la sécurité.

## 2. Les épreuves :

Les 2 parcours sont des épreuves de pleine nature, empruntant en nocturne, les sentiers de Méribel, dont une partie dans la Réserve Naturelle de Tueda.

- Le 15 km et 600m D+. Altitude min : 1700m, Altitude max : 1820m. Barrière horaire à la fin de la 1ère boucle (7,5 km) à 20h00.
- Le 8 km et 300m D+. Altitude min : 1700m, Altitude max : 1820m

Les organisateurs mettront en place les indications nécessaires pour permettre aux concurrents de suivre correctement les parcours : flèches directionnelles, peinture temporaire, rubalise. Le chronométrage sera assuré par une société spécialisée dans ce domaine.

Les courses du Yooni Moon Trail sont ouvertes à toute personne née en 2004 et avant (catégorie Cadet de la Fédération Française d'Athlétisme), sur présentation d'un certificat médical de « non contre-indication de la pratique de la course à pied **en compétition** » ou d'une licence FFA.

**Une autorisation parentale sera demandée pour toute inscription d'une personne mineure au jour de la course.**

**En l'absence de l'un ou l'autre de ces documents, les concurrents ne seront pas autorisés à prendre le départ.**

Les inscriptions sont ouvertes en ligne, sur <https://www.meribel-sport-montagne.com/yooni-moon-trail/> puis sur place le jour de la course de 16h45 à 18h00.

### **3. La course**

Les dossards seront remis le Samedi 1er février 2020 de 16h45 à 18h00. Un briefing OBLIGATOIRE aura lieu 15min avant le départ de la course.

Équipement obligatoire :

- Réserve : d'0,5 litre minimum
- Réserve alimentaire
- Téléphone portable
- Vêtements adaptés
- Bâtons sont autorisés tout le long de la course

Selon les conditions météo des équipements type Yaktrax pourront être demandés.

Le dossard doit être porté sur la poitrine ou le ventre et être visible en permanence et en totalité pendant toute la course. Des contrôles seront effectués durant l'épreuve afin d'assurer de bonnes conditions de régularité et de sécurité de l'épreuve.

En cas d'abandon, le concurrent doit obligatoirement prévenir le responsable du poste de ravitaillement ou contrôle le plus proche et lui remettre son dossard.

Classements et récompenses :

Des récompenses seront attribuées aux 3 premiers des classements scratch hommes et femmes et pour le premier de chaque catégorie : cadet, junior, espoir, masters (tous masters confondus).

### **4. Le droit à l'image**

« J'autorise expressément les organisateurs du « Yooni Moon Trail », ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation au Yooni Moon Trail, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée »